



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

35 ANS À CÉLÉBRER LES ARTISTES DE LA VALLÉE-DE-L'OR

VAL-D'OR, LE 24 SEPTEMBRE 2021. La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) célèbre cette année le 35e anniversaire de sa Politique de soutien aux arts, instaurée en 1986, qui souligne la créativité et le savoir-faire des artistes de son territoire dans le cadre d'expositions au sein de ses propres locaux.

Ainsi, pour souligner cet anniversaire, la MRCVO tiendra une exposition collective du 24 septembre au 19 décembre prochain entre les murs de la salle du conseil des maires.

« Notre organisation n'a jamais perdu de vue l'importance d'accorder une place à nos artistes d'ici, dont la relève. La culture est l'essence même d'une communauté, quelle qu'en soit sa taille. Notre volonté de saluer le travail, le savoir et la créativité de nos artisans n'a jamais cessé », souligne M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.

L'exposition regroupe une sélection d'œuvres des artistes Marie-Andrée Brisebois, Suzan Devost, Nathalie Faucher, Suzanne Grenier, Julie Landry-Pletinckx et Pauline Matteau.

SOUTIEN DU CENTRE D'EXPOSITION VOART

La MRCVO a pu compter sur le soutien du Centre d'exposition VOART pour le choix des artistes, de l'installation des œuvres dans la salle du conseil en plus d'aider à la promotion de cette exposition. Toujours en partenariat avec l'équipe du centre d'exposition, la MRCVO souhaite accueillir trois ou quatre expositions dans la salle du conseil en 2022.

35 ANS DE CRÉATIONS

En 1986, la MRCVO soulignait ses 5 ans d'existence en inaugurant à l'intérieur de ses murs une exposition d'œuvres d'artistes résidant sur son territoire dans le cadre de sa nouvelle Politique de soutien aux arts. Son but : offrir visibilité et fierté aux artistes de la Vallée-de-l'Or.

42, PLACE HAMMOND VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 3A9

TÉL.: 819-825-7733 > TÉLÉC.: 819-825-4137

INFO@MRCVO.CA

« Il faut comprendre que des moyens comme les réseaux sociaux n'existaient pas à l'époque. Même à l'heure actuelle, la meilleure façon d'apprécier une œuvre demeure en personne, dans un lieu d'exposition, une option qui peut s'avérer hors d'atteinte pour certains artistes en raison des frais parfois liés à un tel projet », précise M. Ferron.

Depuis, on a pu y admirer plusieurs expositions de toutes sortes: peintures, photographies, dessins et autres montages. Celles-ci, qu'elles soient d'un ou de plusieurs artistes, se déroulent dans la salle du conseil de la MRC, qui a été rénovée en 2018 pour supporter un système d'éclairage qui met judicieusement en valeur les œuvres exposées.

CRITÈRES ET ENTENTE

Que ce soient des artistes amateurs ou professionnels, le seul critère pour exposer dans la salle de la MRC est de demeurer dans la Vallée-de-l'Or.

En bref, la Politique de soutien aux arts offre gratuitement aux artistes les services suivants :

- Facilite la transaction entre l'acheteur et l'artiste et ne prend aucun pourcentage sur les ventes réalisées;
- Assume les frais d'assurances contre la perte des œuvres dans ses locaux;
- Permets les visites de l'exposition pendant les heures d'ouverture de ses bureaux;
- Organise une rencontre de l'artiste avec la presse;
- Mets la salle à la disposition de l'artiste en soirée pour la tenue d'un vernissage.

-30 -

Source: Sylvie Arpin

Coordonnatrice des communications

MRC de La Vallée-de-l'Or 819 825-7733, poste 232 sylviearpin@mrcvo.qc.ca